

## RÉFORME DU COLLÈGE RENTRÉE 2016/2017

Chers Parents,

Plusieurs changements vont survenir dès septembre 2016 dans la scolarité de votre enfant et vous vous posez des questions sur cette nouvelle organisation. En effet, la réforme du collège dont vous avez entendu parler dans les médias se met en place à la rentrée prochaine sur l'ensemble des niveaux de classe.

A l'Institution Sainte-Thérèse, nos équipes de professeurs ont travaillé, se sont réunis tout au long de l'année et ont suivi des sessions de formation, pour adapter cette réforme à la réalité de notre établissement et lui donner du sens et de la cohérence.

Ce livret explicatif a plusieurs objectifs :

- 1- Vous informer sur les grandes lignes de la réforme que vous pourrez approfondir en consultant le site du ministère de l'Éducation Nationale : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- 2- Vous expliquer comment cette réforme nationale s'appliquera particulièrement à Sainte-Thérèse et quels effets cela aura sur le parcours de votre enfant.
- 3- Vous présenter les projets et options qui seront proposés pour l'année 2016/2017.

Nous vous engageons à lire très attentivement l'ensemble des documents en pièces jointes afin d'avoir une vision globale de ce qui sera mis en place dès la rentrée 2016.

Nous tenons à saluer la mobilisation de toute l'équipe pédagogique et éducative autour de ce nouveau défi qui nous est lancé d'accompagner ces changements en gardant chacun de nos élèves, chaque jeune que nous accueillons, au cœur de notre mission éducative.

Soyez assurés, chers Parents, de notre dévouement.

Sophie DHENIN

Chef d'Établissement

## Informations communes à tous les niveaux de classe

### ❖ Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

Le socle commun a été redéfini en 5 domaines :

#### 1. Les langages pour penser et communiquer

1/ Les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps.

2/ Les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que l'organisation des apprentissages.

#### 2. Les méthodes et outils pour apprendre

#### 3. La formation de la personne et du citoyen

3/ La formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique, respectueuse des choix personnels et des responsabilités collectives.

4/ Les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes.

#### 4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

#### 5. Les représentations du monde et l'activité humaine

5/ Les représentations du monde et de l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.

(BO n°17 du 23 avril 2015)

### ❖ De nouveaux programmes et une redéfinition des cycles :

Les nouveaux programmes ont été conçus et adaptés au nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et s'inscrivent dans un cursus continu correspondant à la définition de nouveaux cycles d'apprentissage.

Cycle 1 – Apprentissages premiers : école maternelle

Cycle 2 – Apprentissages fondamentaux : CP-CE1-CE2

Cycle 3 – Consolidation : CM1-CM2-6<sup>ème</sup>

Cycle 4 – Approfondissements : 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>

Ainsi le cycle 3 est commencé à l'école élémentaire : il se prolonge et se termine au collège

## ❖ De l'Accompagnement Personnalisé (AP) :

Tous les élèves sont concernés par cet accompagnement qui est intégré à l'horaire des disciplines avec un même nombre d'heures pour tous les élèves d'un même niveau de classe. L'AP s'appuie sur la discipline de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, travailler les méthodes...

Tenant compte des spécificités et des besoins de chaque élève, il est destiné à soutenir sa capacité à apprendre et à progresser, notamment dans son travail personnel, à améliorer ses compétences et à contribuer à la construction de son autonomie intellectuelle.

L'accompagnement personnalisé prend des formes variées : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement, remise à niveau... Quelles que soient les formes retenues, il repose sur les programmes d'enseignement, dans l'objectif de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment le domaine 2 « les méthodes et outils pour apprendre ». (BO n°27 du 2 juillet 2015)

## ❖ Des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI):

Les EPI concernent les élèves du cycle 4, de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète individuelle ou collective.

Les EPI portent sur les thématiques suivantes :

- |  |   |
|--|---|
| ✓ Corps, santé, bien-être et sécurité            | ✓ Langues et cultures de l'Antiquité              |
| ✓ Culture et création artistiques                | ✓ Sciences, technologie et société                |
| ✓ Transition écologique et développement durable | ✓ Langues et cultures étrangères et/ou régionales |
| ✓ Information, communication, citoyenneté        | ✓ Monde économique et professionnel               |

(BO n°27 du 2 juillet 2015)

Un élève doit suivre au moins deux EPI par an et doit avoir traité au moins 6 thématiques différentes au cours du cycle 4. Les EPI sont intégrés à l'horaire des disciplines. Toutes les disciplines d'enseignement contribuent aux EPI.

## ❖ La LV2 (Langue Vivante 2)

La deuxième langue vivante démarre en classe de 5<sup>ème</sup> (et non plus en 4<sup>ème</sup>) à raison de 2.5 heures, de la classe de cinquième à la classe de troisième.

## Niveau 6<sup>ème</sup> (dernière année du cycle 3)

### 1. Mise en place de la réforme à Sainte-Thérèse

❖ De nouveaux horaires en classe de 6<sup>ème</sup> :

Enseignements	Horaires hebdo
EPS	4 heures
Français	4,5 heures
Hist-Géo/Ens. Moral et civique	3 heures
Langue vivante anglais	4 heures
Mathématiques	4,5 heures
SVT, technologie, physique-chimie	4 heures
Enseignements artistiques (arts plast. + éduc. Musicale)	1 heure + 1 heure
<b>Total</b>	<b>26 heures</b> (accompagnement personnalisé compris)

❖ Des enseignements en groupes :

Le travail de groupe et en équipe occupe une place importante dans le nouveau socle. Plusieurs cours seront dédoublés afin de favoriser le travail par groupes de compétences et groupes de besoins. Cela permettra notamment de favoriser la mise en place de l'accompagnement personnalisé (AP).

❖ Enseignement de la physique-chimie dès la classe de 6<sup>ème</sup> :

Pour une adaptation progressive, cet enseignement sera introduit en 6<sup>ème</sup> au deuxième semestre, de janvier à juin, à raison d'une heure par semaine.

### **OPTIONS**

#### FACULTATIVES :

➤ Théâtre

### **PROJET PERISCOLAIRE**

➤ Anglais

➤ Chinois

## Niveau 5<sup>ème</sup> (première année du cycle 4)

### 1. Mise en place de la réforme à Sainte-Thérèse

❖ De nouveaux horaires en classe de 5<sup>ème</sup> :

Enseignements	Horaires hebdo
EPS	3 heures
Français	4,5 heures
Hist-Géo/Ens. Moral et civique	3 heures
Langue vivante 1	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures
Mathématiques	3,5 heures
SVT	1,5 heure
Technologie	1,5 heure
Physique-Chimie	1,5 heure
Enseignements artistiques (arts plast. + éduc. Musicale)	1 heure + 1 heure
<b>Total</b>	<b>26 heures (EPI + AP compris)</b>

❖ Des enseignements en groupes :

Le travail de groupe et en équipe occupe une place importante dans le nouveau socle. Plusieurs cours seront dédoublés afin de favoriser le travail par groupes de compétences et groupes de besoins. Cela permettra notamment de favoriser la mise en place de l'accompagnement personnalisé (AP).

## OPTIONS

### OBLIGATOIRES :

- Langue vivante II
  - Allemand
  - Espagnol

➤ Latin

Les langues et cultures de l'Antiquité latin et/ou grec sont des matières interdisciplinaires par excellence.

Pratiquer ces matières l'an prochain c'est faire :

- Du français à travers l'étymologie, la grammaire et la morphologie de ces langues et l'étude de textes latins adaptés
- De l'histoire, de la géographie (les origines de Rome et ses figures héroïques, le monde méditerranéen antique)
- De l'éducation civique et morale (vie privée et vie publique)
- De l'histoire des arts.

C'est travailler des compétences telles que :

- Acquérir des éléments de culture littéraire, historique et artistique
- Lire, comprendre, traduire
- Comprendre le fonctionnement d'une langue.

C'est aussi apprendre à faire des recherches, à les exploiter et les organiser pour aboutir à un projet final dans le cadre des EPI.

- L'olympisme : des jeux olympiques antiques aux pratiques d'aujourd'hui - en lien avec le professeur d'EPS.

Votre enfant bénéficiera de cet enseignement toute l'année, et c'est en fin de 5<sup>ème</sup>, qu'en toute connaissance de cause, qu'il choisira ou non de garder le latin en 4<sup>ème</sup>.

## FACULTATIVES :

➤ Scèn'Arts

### Projet pluridisciplinaire « parcours artistique »

Mise en scène d'une adaptation théâtrale avec ateliers artistiques mélangeant théâtre, danse, et arts plastiques pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> (**Domaines concernés** : Théâtre, Danse, Arts plastiques, Histoire des arts, Littérature, Ecriture Lecture, Expression Orale)

## **PERISCOLAIRE**

➤ Anglais

➤ Chinois (uniquement pour ceux qui l'avait déjà commencé en 6<sup>ème</sup>)

## Niveau 4<sup>ème</sup> (deuxième année du cycle 4)

### 2. Mise en place de la réforme à Sainte-Thérèse

❖ De nouveaux horaires en classe de 4<sup>ème</sup> :

Enseignements	Horaires hebdo
EPS	3 heures
Français	4,5 heures
Hist-Géo/Ens. Moral et civique	3 heures
Langue vivante 1	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures
Mathématiques	3,5 heures
SVT	1,5 heure
Technologie	1,5 heure
Physique-Chimie	1,5 heure
Enseignements artistiques (arts plast. + éduc. Musicale)	1 heure + 1 heure
<b>Total</b>	<b>26 heures (EPI + AP compris)</b>

❖ Des enseignements en groupes :

Le travail de groupe et en équipe occupe une place importante dans le nouveau socle. Plusieurs cours seront dédoublés afin de favoriser le travail par groupes de compétences et groupes de besoins en alignant parfois certaines heures de cours sur deux classes et deux enseignants. Cela permettra notamment de favoriser la mise en place de l'accompagnement personnalisé (AP).

## OPTIONS

### OBLIGATOIRES :

- Langue vivante II
  - Allemand
  - Espagnol

## FACULTATIVES :

### ➤ Latin

Les élèves qui ont commencé l'option LATIN en 5<sup>ème</sup> cette année poursuivent en 4<sup>ème</sup>. Ils seront toujours répartis sur plusieurs classes et feront toujours l'objet d'un regroupement aux heures de LCA – LATIN. Cette option fait l'objet d'un enseignement de complément de 2 heures hebdomadaires en 4<sup>ème</sup> ainsi qu'en 3<sup>ème</sup>.

### ➤ Scèn'Arts

#### Projet pluridisciplinaire « parcours artistique »

Mise en scène d'une adaptation théâtrale avec ateliers artistiques mélangeant théâtre, danse, et arts plastiques pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> (**Domaines concernés** : Théâtre, Danse, Arts plastiques, Histoire des arts, Littérature, Ecriture Lecture, Expression Orale)



## Niveau 3<sup>ème</sup> (troisième et dernière année du cycle 4)

### 3. Mise en place de la réforme à Sainte-Thérèse

❖ De nouveaux horaires en classe de 3<sup>ème</sup> :

Enseignements	Horaires hebdo
EPS	3 heures
Français	4 heures
Hist-Géo/Ens. Moral et civique	3,5 heures
Langue vivante 1	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures
Mathématiques	3,5 heures
SVT	1,5 heure
Technologie	1,5 heure
Physique-Chimie	1,5 heure
Enseignements artistiques (arts plast. + éduc. Musicale)	1 heure + 1 heure
<b>Total</b>	<b>26 heures (EPI + AP compris)</b>

❖ Des enseignements en groupes :

Le travail de groupe et en équipe occupe une place importante dans le nouveau socle. Plusieurs cours seront dédoublés afin de favoriser le travail par groupes de compétences et groupes de besoins en alignant parfois certaines heures de cours sur deux classes et deux enseignants. Cela permettra notamment de favoriser la mise en place de l'accompagnement personnalisé (AP).

## OPTIONS

### OBLIGATOIRES :

- Langue vivante II
  - Allemand
  - Espagnol

➤ IOP (Information, Orientation, Profession)

**Objectifs :**

**Accompagner les élèves de 3<sup>ème</sup> pour les rendre acteurs de leur projet personnel d'orientation.** Dans le cadre du parcours Avenir, ce temps hebdomadaire leur permettra de découvrir les différents secteurs d'activité avec les métiers et les formations associés ; et également les enseignements d'exploration de 2de.

**Développer l'autonomie et l'expression orale.**

**Modalités :**

**Horaire :** 1h par semaine (2 enseignants interviendront, 1 en semaine A et l'autre en semaine B)

**Contenu :** recherches *internet*, sorties (forum des métiers ...), Interventions de la part de professionnels dans l'établissement, prise de notes, rédactions de questionnaires, présentation orale des projets...

**FACULTATIVES :**

➤ Latin

Les élèves qui ont commencé l'option LATIN en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> cette année poursuivent en 3<sup>ème</sup>. Ils seront toujours répartis sur plusieurs classes et feront toujours l'objet d'un regroupement aux heures de LCA – LATIN. Cette option fait l'objet d'un enseignement de complément de 2 heures hebdomadaires en 4<sup>ème</sup> ainsi qu'en 3<sup>ème</sup>.



***Institution Sainte-Thérèse***

43 rue Pasteur

77860 COUILLY-PONT-AUX-DAMES

Tel. Standard: 01.60.04.13.27 – Fax : 01.60.04.84.38

Site Internet : <http://ste-therese-77.fr>